



Un syndicat 100 % Crédit Agricole le syndicat propre à notre entreprise

Bonne Année : le flop !!!!

Avant tout, toute l'équipe du SNIACAM vous souhaite une très bonne année 2021.

Nous n'allons pas revenir sur le contexte général si particulier de cette année 2020, qui nous a fait vivre des moments difficiles dans notre vie privée et professionnelle. L'heure des premiers constats est arrivée pour notre CR et ses salariés. Tout d'abord nous pouvons toutes et tous nous féliciter du travail effectué lors de cette année 2020, dans les conditions que nous connaissons tous.

Les salariés ont répondu présent et les premiers chiffres qui ont été donnés par la Direction Générale l'attestent, le Résultat devrait être autour des 90 Millions d'€ (en 2019 il était de 104 Millions d'€ pour une année record). Malgré que ce dernier soit en baisse cette année, nous constatons qu'il est toujours excédentaire, ce qui risque, malheureusement, ne pas être le cas pour bon nombre d'entreprises de notre région.

Depuis le 1^{er} déconfinement, nous les élus du SNIACAM, avons demandé **qu'une reconnaissance soit faite pour tous les salariés de la CR**. Il nous semblait très important de récompenser chacune et chacun d'entre vous, comme beaucoup d'autres entreprises l'ont fait (avec la prime « COVID » ou « MACRON » par exemple). A cela la Direction a toujours répondu qu'elle attendrait les résultats de l'année pour se positionner, le 17 décembre en CSE, annonce faite que quelque chose serait réalisé. Et là, le 18 décembre, nous avons tous reçu le mail du Directeur Général, José SANTUCCI, annonçant le montant du résultat attendu, qui englobait en plus un complément de 1 Million d'€ (brut) l'enveloppe de gratification. Et que celle-ci serait à la main des Managers.

QUELLE DECEPTION !!!!

On est loin d'une prime qui récompense justement le travail et l'investissement de TOUTES et TOUS !!!! Et l'argument : « nous conservons les emplois et les salaires ont été payés à 100 % » ne peut pas nous satisfaire compte tenu des Résultats réalisés, voire des Bénéfices réalisés durant toutes ces dernières années.

Enfin lors du CSE de décembre, le cabinet d'expertise Ipso Facto réalisant une expertise sur les comptes de la CR, relevait que la rémunération moyenne des salariés de PCA était inférieure de presque 3 000 € par an par rapport à la rémunération moyenne des Caisses Régionales.

Malheureusement, au sujet de la rémunération, nous pouvons nous demander si la Direction Générale de notre CR est au rendez-vous, tandis que les salariés l'ont été dans l'exercice quotidien de leurs métiers.

La Direction reverra t'elle sa copie sur le versement d'une prime ? Nous l'espérons toujours mais nous en doutons de plus en plus. Nous, les élus du SNIACAM, demandons à la Direction Générale de rattraper ce retard de rémunération des salariés de notre CR (et nous n'évoquons pas le coût de la vie important dans notre région).

Vos élus du SNIACAM restent à vos côtés, n'hésitez pas à nous contacter.

Le Bureau du SNIACAM PCA

Contactez-nous sur l'adresse : sniacampca@gmail.com

Visitez notre site : www.sniacampca.com

Facebook : [@SNIACAMPCAZUR](https://www.facebook.com/SNIACAMPCAZUR)

Guillaume DUPIC ☎ 06.19.40.41.91 Conseiller Particulier (83)	Florence BEHETS ☎ 06.32.42.68.42 Conseiller en Gestion de Patrimoine (04)
Patrick QUESADA ☎ 06.51.61.37.63 Assistant Pôle Entrepreneurs (83)	Jean-Christophe GIORGI ☎ 06.11.43.51.55 Conseiller Commercial (06)
Yann MERENS ☎ 06.77.43.64.63 Assistant Pôle Entrepreneurs (83)	Sébastien GATTI ☎ 06.20.87.42.15 Conseiller Particulier (83)

Ils partagent totalement votre quotidien.

LE SNIACAM, VOTRE PARTENAIRE DE VIE PROFESSIONNELLE !!